



Évolution du transport: d'ici 2050, le trafic voyageurs augmentera deux fois moins que la population

Ittigen, 16.11.2021 - Le volume des transports va continuer à augmenter. Néanmoins, sous l'effet de tendances sociétales et économiques comme l'accroissement du télétravail, l'extension de l'urbanisation et le vieillissement de la population, le transport augmentera moins vite que la population. C'est ce qui ressort des Perspectives d'évolution du transport 2050 préparées par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Le volume des transports continuera à augmenter, comme le montrent les Perspectives d'évolution du transport 2050 du DETEC. Mais la croissance du transport sera moins forte que celle de la population. Selon le scénario principal « Base » de ces perspectives, les prestations de transport du trafic voyageurs (en voyageurs-kilomètres) n'augmenteront que de 11 pour cent d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2017, contre 21 pour cent de plus pour la population dans ce même intervalle. Cette évolution est due principalement à diverses tendances sociétales et économiques qui ont des répercussions sur la mobilité.

Dans le scénario « Base » par exemple, la tendance au télétravail se confirme. Les personnes travaillent de plus en plus à leur domicile, ce qui réduit le trafic pendulaire. S'y ajoute le fait que la part des actifs diminue sous l'effet du vieillissement de la population, entraînant également la baisse du nombre de trajets domicile-travail. Le développement territorial influence lui aussi le volume des transports car les régions fortement peuplées disposent d'infrastructures de loisirs et d'achats à proximité.

Le scénario « Base » postule que la planification des transports et l'aménagement du territoire sont dûment mis en œuvre selon l'orientation décidée par le Conseil fédéral dans le document « Mobilité et territoire 2050 ». Autrement dit, le développement de l'urbanisation se fait principalement à l'intérieur du milieu bâti, à des emplacements bien desservis par les transports publics. Ce scénario intègre aussi l'introduction de mesures en matière de transport, telles qu'une plus large internalisation des coûts externes des

transports à partir de 2035. Toutefois, comparées aux tendances sociétales et économiques, les mesures prises au niveau politique ont une influence sur l'évolution des transports qui reste secondaire.

Dans les conditions retenues comme hypothèses pour le scénario « Base », la part des transports publics passe de 21 à 24 pour cent de l'ensemble des prestations de transport et celle du vélo double. Les distances parcourues en voiture reculent de 73 à 68 pour cent, ce qui reste prépondérant.

Les tendances sociétales et économiques ont également des répercussions sur le transport de marchandises. Si ce dernier connaît certes une forte croissance évaluée à 31 pour cent dans le scénario « Base », cette évolution reste en deçà de la progression économique prévue avec un produit intérieur brut en hausse de 57 pour cent. La décarbonisation et la mobilité électrique croissante feront baisser les importations de carburants et de mazout, tandis que les marchandises seront moins transportées en vrac, et plus par petites cargaisons. L'augmentation du commerce en ligne entraîne celle du trafic des véhicules de livraison. Le regroupement accru des marchandises à des points de transbordement favorise le transport par rail, pour le trafic de détail et de groupage. Au total, les marchandises transportées passent plus fréquemment par le rail, dont la part monte de 37 à 39 pour cent.

Les Perspectives d'évolution du transport 2050 servent de nouvelle base pour la planification des transports et l'aménagement du territoire au niveau fédéral. Elles ont été établies par l'Office fédéral du développement territorial (ARE), en collaboration avec les offices fédéraux des transports (OFT), des routes (OFROU), de l'énergie (OFEN) et de l'environnement (OFEV). Les hypothèses sur lesquelles les scénarios reposent (voir l'encadré) ont été discutées et consolidées tant au niveau interne de la Confédération qu'avec des partenaires externes, dont des bureaux de planification des transports et des représentants de groupes d'intérêt des milieux des transports et de l'économie.

Les quatre scénarios

Le scénario « Base » se réfère aux principes d'action de la partie Programme du plan sectoriel des transports, « Mobilité et territoire 2050 ». Il reflète une évolution tendant vers une mobilité économe en ressources, pour les voyageurs comme pour les marchandises. Les trois autres scénarios illustrent des évolutions différentes. Ils reposent tous sur des hypothèses variées, par exemple la vitesse à laquelle des technologies respectueuses de l'environnement prendront pied. Le scénario « Statu quo » se comprend comme un prolongement de ce qui s'observe actuellement et repose sur un cadre réglementaire quasiment inchangé. Les deux scénarios « Société individualisée » et « Société durable » s'appuient sur l'hypothèse d'une forte empreinte des innovations technologiques sur le transport, l'automatisation des voitures par exemple. Les technologies sont toutefois utilisées à des fins différentes selon chacun des scénarios : confort individuel (Société individualisée) ou durabilité et préservation des ressources (Société durable).

Adresse pour l'envoi de questions

Nicole A. Mathys, cheffe de la section Bases, Office fédéral du développement territorial
ARE,
tél. 058 462 50 60, nicole.mathys@are.admin.ch

Liens

[Perspectives d'évolution du transport 2050 \(ARE\)](#)

[Mobilité et territoire 2050 – Plan sectoriel des transports – partie Programme \(ARE\)](#)

Auteur

Office fédéral du développement territorial

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home.html>

Office fédéral des transports

<https://www.bav.admin.ch/bav/fr/home.html>

Office fédéral des routes OFROU

<http://www.astra.admin.ch>

Office fédéral de l'énergie

<http://www.bfe.admin.ch>

Office fédéral de l'environnement OFEV

<http://www.bafu.admin.ch/fr>

<https://www.are.admin.ch/content/are/fr/home/media-et-publications/communiques-de-presse/medienmitteilungen-im-dienst.msg-id-85843.html>